



Loyers impayés d'un mari travaillant au black

Par **marina**, le **08/08/2010** à **21:06**

Bonjour,

je vous remercie infiniment de vous pencher sur mon cas.

ma mère a épousé un étranger marocain, il ya quelques années, il a sa carte de résident.

ma mère et mon beau-père ont une petite fille de 3 ans.

depuis 2 ans, mon beau-père ne remplit plus osn rôle de père dans la mesure où il ne vit pratiquement plus à la maison, qu'il ne paye plus la crèche de sa fille, qu'il ne participe plus à la vie familiale (soutien financier, familiale). il travaille au black et gagne près de 1500 euros net par mois.

ma mère veut entamer une procédure du divorce

comment l'obliger à payer les loyers en retard?

ma mère doit-elle aller chez les flics?

merci de votre patience et de votre gentillesse

Par **Marion2**, le **08/08/2010** à **21:19**

Bonjour,

Le mariage a t'il eu lieu en France ?

Si c'est le cas, que votre mère aille déposer à la gendarmerie une main-courante pour abandon de famille.

En même temps, qu'elle saisisse le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de

Grande Instance.

Qu'elle demande au greffe un dossier de demande juridictionnelle ainsi que la liste des avocats acceptant l'AJ. Elle contacte un de ces avocats.

Votre mère est responsable au même titre que son mari des impayés de loyer.
C'est pourquoi il faut qu'elle contacte très rapidement un avocat.

Par **marina**, le **09/08/2010** à **01:25**

MERCI BEAUCOUP

Par **mimi493**, le **16/08/2010** à **06:48**

Abandon de famille, j'ai un doute là, vue la situation. Il faut le non paiement d'une pension alimentaire issue d'une décision de justice.

Que votre mère aille voir un avocat avant, car une plainte sans fondement peut se retourner contre elle en dénonciation calomnieuse.

Légalement, divorcer et ne pas avoir grand chose

Mariage gris ?